

**ANNEXE 8.**

**LES DIFFERENTES FONCTIONS ACTUELLES ET FUTURES DES RESERVES DE  
CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE GERES PAR L'ONCFS.**

**Cette annexe est composée des fiches signalétiques synthétiques présentant les divers aspects des missions des différents territoires visités lors de la mission.**

<b>RESERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE DE LA GRAND'MARE</b>	
<b>1°) <u>Identité</u> :</b>	<p>Département de l'EURE</p> <p>Superficie : 147 Ha dont 72 ha d'eau, réduits aujourd'hui à 40 ha d'eau.</p> <p>Un milieu caractérisé par la tourbe flottante et une importante roselière, en permanente évolution, qu'il faut maîtriser</p> <p><i>Un site remarquable pour la Sarcelle d'hiver, dont la gestion de l'habitat exige des moyens financiers importants pour stopper la fermeture naturelle amplifiée par les activités humaines.</i></p> <p><i>Une coopération remarquable pour la mise en œuvre de NATURA 2000</i></p>
<b>2°) <u>Statut foncier</u> :</b>	Propriété ONCFS acquise en 1956, par le Conseil Supérieur de la Chasse.
<b>3°) <u>Texte fondateur</u> :</b>	Arrêté ministériel du 18 février 1970
<b>4°) <u>Convention de gestion</u> :</b>	<p>Convention ONC/ PNR des Boucles de la Seine normande du 5 novembre 1992</p> <p>Convention ONC/FDC EURE du 30 septembre 1993</p>
<b>5°) <u>Partenaires</u> :</b>	<p>FDC EURE</p> <p>PNR des Boucles de la Seine normande</p>
<b>6°) <u>Comité consultatif de gestion</u> :</b>	Pas de comité de gestion
<b>7°) <u>Autres dispositifs de protection</u> :</b>	<p>Site inclus dans le périmètre du PNR des boucles de la Seine Normande.</p> <p>Site inscrit.</p> <p>ZICO - ZPS</p> <p>SIC Natura 2000</p>
<b>8°) <u>Plan de gestion</u> :</b>	<p>Pas de plan de gestion propre à la RCFS.</p> <p>Les principes de gestion ont été définis dans les actes du séminaire de 1992.</p> <p>(maîtrise de l'atterrissement, et exportation de la végétation, en particulier par le pâturage sur 11ha + partie de la roselière ; fauche sur 3 ha par an , en rotation tous les 5 ans. ; régulation des sangliers, petits carnivores, rats musqués et ragondins, )</p> <p>Des mesures de gestion sont également évoquées dans le DOCOB Natura 2000, et le plan de gestion des roselières. Enfin, certaines mesures ont été prises dans le cadre des opérations de curage.</p>

<p><b>9°) Objectifs :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection des oiseaux d'eau</li> <li>- Conservation des habitats lacustres et tourbeux ; pâturage par des animaux domestiques rustiques</li> <li>- Restauration de la zone humide</li> <li>- Accueil du public</li> </ul>
<p><b>10°) Programme de recherche :</b>  <u>Echéance à court terme</u>  <u>Echéance à long terme</u>  <u>Partenaires utilisateurs des résultats.</u></p>	<p><b><u>Thème 1. Comment évoluent les populations d'oiseaux de la ZPS de l'Estuaire de la Seine ? : L' Observatoire de l'Avifaune:</u></b></p> <p>Cet observatoire dont la maîtrise d'ouvrage est confiée au PNR (pour la partie amont) a pour objet d'assurer un suivi global de l'avifaune au niveau de l'estuaire de la Seine. Sont associés au titre de partenaires, , l'ONCFS et la FDC. La Grand'Mare est un site primordial pour ce qui concerne la partie amont.</p> <p><b><u>Thème 2. Quels sont les paramètres démographiques de l'une des espèces les plus chassées en France ?</u></b></p> <p>Recherches sur la dynamique de population de la Sarcelle d'hiver.</p> <p><b><u>Thème 3. Comment la Sarcelle d'hiver exploite-t-elle les milieux disponibles à l'échelle du paléarctique ?</u></b></p> <p>Thèse de doctorat de Céline ARZEL.</p> <p><b><u>Thème 4 : Contribution au suivi des populations de bécassines.</u></b></p> <p><b><u>Thème 5. Contribution à l' observatoire des zones humides du PNR (DROZHERA)</u></b></p> <p>Expérimentations ONCFS&amp;FDC27 sur les modalités de gestion du site</p> <p>Programmes coordonnés par le PNRBSN :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude poissons ( avec Fédé pêche &amp; CSP)</li> <li>- Etude sédimentologie (avec Fac de Rouen)</li> <li>- Etude coléoptères aquatiques (avec AEE)</li> <li>- Etude malacologique</li> <li>- Etude Floristique (flore terrestre + herbiers)</li> <li>- Suivi des niveaux d'eau</li> </ul>
<p><b>11°) Bilan activité :</b></p>	<p>Des acquis scientifiques certains sur la sarcelle d'hiver  Une forte contribution aux programmes nationaux de suivi, d'études et de recherches sur l'avifaune migratrice.</p> <p>Des méthodes de gestion des marais exportées dans le voisinage  Curage du plan d'eau réalisé par tranches : une tranche réalisée, une tranche en cours et deux tranches programmées, grâce à de multiples financements croisés qui n'auraient pas été obtenus sans un partenariat très étroit entre tous les acteurs..</p>

<p><b>12°) <u>Budget</u> :</b></p>	<p>La RCFS de la Grand'Mare n'est pas dotée d'un budget propre. Budget prévisionnel du curage pour 3 tranches de 30 000 m<sup>3</sup> : 2 000 000 € (Plan de financement : FEDER 50% - Agence de l'Eau 35% - Conseil Régional 9% - CG27 5% - FDC27 1%). La FDC de l'Eure, aujourd'hui propriétaire des bâtiments a investi avec le concours de la Fondation, près de 4 millions de francs. Contrats d'entretien NATURA 2000 sur 5 ans, de 40.000 euros, dont 80% pris en charge sur crédits Natura 2000</p>
<p><b>13°) <u>Ressources humaines utilisées</u> :</b></p>	<p>ONCFS : Temps agent pour baguage et suivi administratif En Délégation Régionale de l'ONCFS, le temps consacré à la réserve est de 96 journées-homme (ATE ?). Pour la direction des Etudes et de la recherche, ce chiffre n'est pas connu. PNR : 1 équivalent temps plein réparti entre l'administratif, la coordination, l'accueil et les divers suivis scientifiques. FDC 27 : 1 agent sur place.</p>
<p><b>14°) <u>Cartographie existante</u> :</b></p>	<p>Cartographie des groupements végétaux sur la partie terrestre (PNR) et bathymétrie (PNR).</p>
<p><b>15). <u>Information et formation</u></b></p>	<p>Le site est équipé d'un diorama très bien fait sur la faune de ces milieux ; il est remarquable par la qualité du décor des animaux naturalisés en situation réelle. Ouverture du site sur demande uniquement. Il existe un n° spécial du Bulletin Mensuel de l'ONC (n°189) consacré à la restauration et la gestion des zones humides, qui reprend les conclusions du Séminaire International du Marais Vernier des 2-5 novembre 1992.</p>
<p><b>16). <u>Contribution du site à la politique nationale de protection de la nature.</u></b></p>	<p>Malgré un contexte de départ très difficile, le PNR a réussi à mettre en place la procédure NATURA 2000. 7.632 ha ont été finalement retenus, intégrant la RCFS. Les milieux humides de la réserve font partie de la liste des habitats à protéger (tels que lacs eutrophes, tourbières hautes dégradées,...etc), et parmi les espèces, on y trouve de nombreuses espèces inféodées aux zones humides (Loutre, <i>Vertigo angustor</i>, petit gastéropode des zones humides, triton crêté, agrion de mercure, chabot de rivière,...)</p>
<p><b>17°) <u>Problématique</u></b></p>	<p>Création d'un comité de gestion. La problématique principale est la maîtrise de l'envasement et du développement de la végétation (plaque de tourbe flottante), ce qui exige des moyens financiers très importants. Sont envisagés à moyen terme de déposer des dossier au titre des zones humides d'importance internationale (RAMSAR) et réserve de biosphère (programme MAB), pour donner à ce site une valeur internationale conditionnant l'octroi de crédits importants. Cette réserve pourrait être intégrée à la RN des Manneville gérée par le PNR BSN lors de l'extension de celle-ci. Il serait opportun de prévoir un plan de gestion. Les atouts pédagogiques pourraient être mieux exploités</p>

<b>RESERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE DE LA POINTE D'ARCAÏ</b>	
<b>1°) <u>Identité</u></b>	<p><b>Région</b> : Pays de Loire  <b>Département</b> : Vendée  <b>Situation</b> : Façade atlantique du Marais Poitevin (rive droite du fleuve Lay)  <b>Surface</b> : 1015 ha  <b>Carte IGN</b> 1328 O  <i>Une référence de gestion pour les milieux dunaires et une zone d'importance internationale pour les limicoles (second site en France, pour les limicoles, après MOEZE).</i></p>
<b>2°) <u>Histoire et textes fondateurs</u></b>	<p><b>Imaginée</b> avant la guerre 39-45 pour contrer un début de chasse commerciale des limicoles sur les vasières de l'estuaire du Lay, la mise en réserve n'intervient qu'en 1951 (première réserve de France en façade maritime après les 7 îles).  L'interdiction d'accès (en sus de la non chasse), prévue pour éviter le dérangement de l'avifaune, sera, par la suite, déterminante pour protéger physiquement le site des excès du grand tourisme naissant dans la 2<sup>nd</sup>e moitié du siècle dernier et de la station balnéaire contiguë.  <b>Arrêté</b> du Ministère de l'agriculture du 14/06/51.  <b>Arrêté</b> du Ministère de la marine marchande du 05/12/51.  <b>Arrêté interministériel</b> du 25.07.1973 instituant une réserve de chasse maritime sur le DPM  <b>Arrêté préfectoral</b> du 15.02.1993, renouvelé le 17.07.2003 classant la partie terrestre en réserve de chasse et de faune sauvage  <b>Arrêté ministériel</b> du 12.01.1982 classant la forêt en réserve biologique domaniale dirigée.</p>
<b>3°) <u>Statut foncier</u></b>	<p><b>DPM</b> : 802.80 ha  <b>Domaine privé de l'état</b> : 212.20ha.</p>
<b>4°) <u>Partenariat</u></b>	<p><b>Gestionnaire</b> de la forêt domaniale : ONF (gestionnaire floristique réel de l'ensemble du site).  <b>Gestionnaire</b> du DPM : FDC 85  <b>Gestionnaire</b> faunistique réel de l'ensemble du site : ONCFS ADEV (Association pour le développement et l'environnement en Vendée).</p>
<b>5°) <u>Convention de gestion</u></b>	<p>Convention relative à la gestion de la réserve signée par les Directeurs Généraux de l'ONF et de l'ONCFS le 15.12.1999, prolongée le 5.03.2003</p>

<p>6°) <u>Intérêt biologique</u></p>	<p><b><u>Flèche sableuse littorale</u> en évolution géomorphologique permanente.</b>  <b>Les transects</b> d'évolution de forêts dunaires et de dépressions humides halophiles forment une mosaïque écologiquement très intéressante.  <b>Milieu</b> à la grande richesse paysagère.  <b>Présence</b> d'habitats naturels d'intérêt communautaire (annexe I)  <b>Site</b> d'importance internationale pour l'avifaune migratrice.  <b>Site</b> complémentaire de la RN Baie Aiguillon ;</p>
<p>7°) <u>Comité consultatif</u></p>	<p><b><u>Comité de suivi</u></b> : constitué en 1998 lors de l'élaboration du <b>DOCOB</b>  <b>Comité scientifique</b> : créée en 2003.</p>
<p>8°) <u>Autres protections</u></p>	<p><b>L'ensemble du site- 1015 ha- a été désigné en Zone de Protection Spéciale</b> au titre de la Directive « oiseaux »  L'ensemble du site relève de la Directive « habitats »  <b>ZNIEFF - ZICO</b>  <b>Convention RAMSAR ;</b></p>
<p>9°) <u>Plan de gestion</u></p>	<p><b>DOCOB</b> de février 1998.  <b>Prochain DOCOB</b> prévu en 2004.  <b>Suivis</b> des espèces, des milieux et des évolutions biologiques ; avec recours aux Systèmes d'Information Géographique (SIG).  - Suivis mensuel ornithologiques (Réseau OZEH de l'ONCFS)  <b>Travaux</b> d'entretien et de génie écologique  <b>Sensibilisation</b> du public  <b>Régulation</b> du sanglier : une battue-poussée est organisée par an avec les acteurs du territoire, plus quelques tirs à l'approche, avec équipement d'un « haut-siège ». 4 animaux tirés en 2002-2003.</p>
<p>10°) <u>Objectifs « document d'objectifs »</u></p>	<p><b>1</b> : assurer une gestion globale et durable du site  <b>2</b> : maintenir l'intégrité du site  <b>3</b> : jouer un rôle de laboratoire pour la recherche scientifique et de support pour l'éducation du public.</p>
<p>11°) <u>Programme de recherche</u></p>	<p><b>Création d'un Observatoire des mousses et des lichens.</b> (Bio-indicateurs d'évolution du milieu).</p>
<p>12°) <u>Activités</u></p>	<p><b>Bilan d'activités</b> prévu dans le nouveau DOCOB en 2004  <b>Suivis biologiques :</b>  - avifaune migratrice, en complément RN Baie Aiguillon  - avifaune nicheuse  - quadrat ONF pour chenille processionnaire  - flore, notamment plantes invasives (Baccharis)  - faune entomologique 5prévue prochain DOCOB°  - pélobate cultripède (batracien très rare) collaboration ADEV  - captures de quelques bécasses, mais l'absence de prairies ne favorise pas cette espèce</p>

	<p style="text-align: center;"><b>Gestion des milieux et des populations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- forêt domaniale suivant RBDR</li> <li>- entretien accès et défense contre incendie</li> <li>- entretien clôture de non accès</li> <li>- blocage stade prairial dans dépressions humides dulcicoles</li> <li>- éradication moustiques</li> <li>- éradication plante invasive</li> <li>- gestion de la petite population sanglier pour éviter surnombre localement et difficultés dans le monde agricole alentours</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Surveillance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- générale</li> <li>- mais fortement ciblée sur non accès au site en saisons pré-estivale et estivale (dunes fragiles contiguës à une station balnéaire)</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Valorisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- animations grand public en été : 6 visites pour un total de 130 personnes</li> <li>- animations scolaires et associatives le reste de l'année.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>13°) <u>Contribution à la politique communautaire et nationale de protection des habitats</u></b></p>	<p>Contribution au réseau NATURA 2000 : 11 habitats différents d'intérêt communautaire ; milieux dunaires, forêt de pin maritime naturelle, vasières et marais saumâtres ; la Pointe d'Arcay a été un des 37 sites expérimentaux pour la mise au point de la méthodologie de mise en place du réseau NATURA 2000.</p> <p>Présence d'espèces végétales comme le Chardon bleu, l'œillet de France, l'immortelle des sables, le ciste à feuilles de sauge, Nidification de Gorge-bleue à miroir, milan noir et aigrette garzette, tadorne de belon</p> <p>Très nombreux limicoles, oies et canards en hivernage</p>
<p style="text-align: center;"><b>14°) <u>Budget (2003)</u></b></p>	<p>La réfection de la clôture a été financée à 50%/50% par l'ONF et l'ONCFS.</p> <p>Financement ONF pour les travaux prévus dans le cadre normal de la gestion des forêts domaniales</p> <p>Financement ONCFS pour des travaux d'entretien annuel de génie écologique</p> <p>Crédits NATURA 2000 pour les travaux de génie écologique.</p>
<p style="text-align: center;"><b>15°) <u>Ressources humaines</u></b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Directeur :</b> François AUREAU DR ONF Nantes</p> <p style="text-align: center;"><b>Terrain :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Technicien forestier : ONF (Longeville sur Mer) : Loïc ROHAR</li> <li>- 1 agent technique environnement : relais opérationnel de la BMI ONCFS (la Faute sur Mer) : Jacques MARQUIS.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Participation :</b> RN Baie de l'Aiguillon, EID, SD 85 et BMI Belz.</p>

<p><b>16). <u>Problématique</u></b></p>	<p>Hormis l'intérêt ornithologique, ce site présente <b><u>un intérêt majeur pour la mise au point d'outils de gestion globale de la dynamique dunaire.</u></b></p> <p>Le contrôle de la pression touristique dans ce site très visité doit être compensé par l'organisation de visites encadrées. Les possibilités restent cependant limitées.</p> <p>C'est pourquoi devra être mise à l'étude la création d'un centre pour le public, sur le site d'activité conchylicole en voie d'abandon qui pourrait être racheté par le Conservatoire.</p>
---	---



<b>RESERVE NATURELLE DE LA BAIE DE L'AIGUILLON (VENDEE &amp; CHARENTE-MARITIME)</b>	
<b>1°) <u>Identité</u></b>	<p><b>Région</b> : Pays de Loire &amp; Poitou-Charentes  <b>Département</b> : Vendée, Charente-Maritime  <b>Situation</b> : Marais Poitevin  <b>Surface</b> : 4900 ha  <b>Vasières</b> : 3700 ha ; <b>Pré-salés</b> : 1100 ha ; <b>Chenal</b> : 100 ha  <i>« Une zone humide d'intérêt international  Un site-clé dans la stratégie de conservation de la nature en France.  Un modèle expérimental de protection et gestion des habitats de la faune sauvage qui concilie les aspects écologiques, économiques et sociaux »</i></p>
<b>2°) <u>Histoire et textes fondateurs</u></b>	<p><b>La réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon (Vendée)</b> a été créée par décret ministériel en 1996 à la demande conjointe de la LPO et de la FDC 85 pour consolider la réserve de chasse maritime créée depuis 1973. <b>La partie charentaise de la baie de l'Aiguillon a été classée en réserve naturelle en 1999.</b>  L'ONCFS travaille sur cet espace depuis 1974, y assurant un suivi mensuel des oiseaux d'eau et des captures de limicoles.</p>
<b>3°) <u>Statut foncier</u></b>	<p><b>DPM</b> : 4600 ha  <b>DPF</b> : 50 ha  <b>Propriétés privées – personnes morales</b> : 220 ha (dont 200 appartenant à la FNPHFS)  <b>Propriétés privées – personnes physiques</b> : 30 ha</p>
<b>4°) <u>Partenariat</u></b>	<p><b><u>L'ensemble des 2 réserves naturelles est co-gérée par l'ONCFS et par la LPO.</u></b>  + Chambre d'Agriculture 85 pour la gestion des prés salés  + FDC 85 pour la gestion des prés salés et les suivis avifaunistiques  + Conservatoire du Littoral pour la gestion de terrains adjacents</p>
<b>5°) <u>Convention de gestion</u></b>	<p><b>Convention Etat – ONC du 7 février 1997</b> pour la gestion de la RN 85  <b>Convention ONC – LPO du 7 février 1997</b> fixant les modalités d'intervention de la LPO sur la RN  <b>Convention ONC – LPO – Etat de novembre 2000</b> pour la gestion de la RN 17</p>

<p>6°) <b><u>Intérêt biologique</u></b></p>	<p><b>Site d'importance internationale et nationale pour de nombreux oiseaux d'eau</b> : oie cendrée, canard pilet, canard siffleur, Sarcelle d'hiver, avocette, barge à queue noire, bécasseau maubèche, courlis corlieu, pluvier argenté...</p> <p><b>Présence d'habitats rares et localisés (prés salés atlantiques)</b></p>
<p>7°) <b><u>Comité consultatif</u></b></p>	<p>Il existe <b>deux comités consultatifs</b>, l'un pour la partie vendéenne présidée par Monsieur le Sous-Préfet de Fontenay-le-Comte, l'autre pour la partie charentaise présidée par Monsieur le Préfet de Charente-Maritime</p>
<p>8°) <b><u>Autres protections</u></b></p>	<p>Sur le site : <b>réserve de chasse maritime</b> (en Vendée) gérée par la <b>FDC 85</b></p> <p>A proximité : le terrain du <b>Conservatoire du Littoral</b> (La Prée Mizottière, d'une surface de 240 ha) et la Réserve de la Pointe d'Arçay.</p>
<p>9°) <b><u>Plan de gestion</u></b></p>	<p><b>Plan de gestion de la partie vendéenne, élaboré en 1998</b> par l'ONCFS et la LPO, approuvé en 2002 par le CNPN.</p> <p><b>Nouveau plan de gestion global (sur 17 &amp; 85)</b> finalisé, en cours de validation par comités consultatifs</p>
<p>10°) <b><u>Objectifs Plan de gestion</u></b></p>	<p>1/ <b>Maintenir et/ou restaurer la biodiversité</b> (habitats et espèces) et <b>les fonctions écologiques</b> (estuaire, marais maritime) de la RN baie de l'Aiguillon, entité fonctionnelle d'une zone humide fragilisée</p> <p>2/ <b>Assurer la recherche appliquée, les suivis et les inventaires nécessaires à l'évaluation de l'état de conservation</b> (habitats et espèces) des ressources naturelles et de la gestion</p> <p>3/ <b>Valoriser la RN</b> au niveau local, régional et international et sensibiliser le public à la gestion patrimoniale du site</p>
<p>11°) <b><u>Programme de recherche</u></b></p>	<p><b><u>Thème 1</u></b> : <i>Comment augmenter la capacité pour les oies cendrées des prés salés ?</i> (ONCFS-CEBC CNRS).</p> <p>Il s'agit à travers ce programme de déterminer les principales causes de dérangement des « ansériformes brouteurs », de connaître les modes de gestion les plus favorables et donc d'élaborer un cahier des charges pour la gestion agricole des prés salés.</p> <p><b><u>Thème 2</u></b> : <i>Etude la capacité trophique de la baie pour les limicoles</i> (ONCFS – MEDD – CREMA L'Houmeau – LPO).</p> <p>Ce programme a pour objectif d'effectuer une cartographie de la faune des vasières et de corréliser ces éléments avec la distribution des limicoles afin de déterminer les facteurs limitant et attractifs du site pour les oiseaux.</p> <p><b><u>Thème 3</u></b> : <i>Quelles mesures de gestion pour les zones de gagnage des canards de surface pour mettre fin au déclin ?</i> (CNRS Chizé - ONCFS – FDC85 – ADEV – LPO – MEDD).</p>

	Etude de la dispersion des anatidés au sein du marais Poitevin et caractérisation des milieux utilisés.
<b>12°) <u>Bilan d'activités</u></b>	<p>Bilan annuel présenté devant les comités consultatifs des deux réserves.</p> <p><b>Suivis écologiques</b> : population d'oiseaux d'eau mais aussi oiseaux nicheurs, participation au programme STOC et ACT, suivi entomo-faunistique</p> <p><b>Activités de recherche</b> : participation aux programmes cités ci-dessus</p> <p><b>Gestion des milieux naturels</b> : participation à l'élaboration de la politique agri-environnementale du Marais Poitevin, suivis des activités agricoles, participation à la restauration de polders céréaliers en prairies naturelles</p> <p><b>Police</b> : mise en place d'une politique pénale</p> <p><b>Valorisation</b> : animations scolaires, panneaux d'information, réalisation de plaquette</p>
<b>13°) <u>Contribution à la politique communautaire et nationale de protection des habitats</u></b>	<p>Membre du réseau RNF Contribution au réseau NATURA 2000 ZPS: 27/08/02 (Charente-Maritime) : 23/12/03 (Vendée)</p> <p>Site d'intérêt international pour les oiseaux migrateurs une ichthyofaune et une entomofaune caractéristiques (Criquet) Mammifères marins (globicéphales) Habitats d'intérêt communautaire, comme les prés-salés atlantiques dont la flore est typique.</p>
<b>14°) <u>Ressources humaines</u></b>	<p><b><u>Partie Vendéenne</u></b> <b>Directeur</b> : Dominique Aribert, Déléguée Régionale Bretagne-Pays de Loire -ONCFS <b>Conservateur</b> : Emmanuel Joyeux, ONCFS Participation SD 85 + BMI Belz</p> <p><b><u>Partie Charentaise</u></b> <b>Directeur</b> : Dominique Stevens, Délégué Régional Poitou-Charentes - ONCFS Directeur adjoint : Jean-Jacques Blanchon – LPO <b>Conservateur</b> : Francis Meunier – LPO Participation SD 17 et BMI Poitou-Charentes</p>
<b>15°) <u>Budget (2003)</u></b>	<p><b>Budget D.R./ONCFS</b> : Fonctionnement 60.000 euros de financement MEDD/DIREN, + 21.000 euros sur budget propre ONCFS. Pour cette année, pas de budget d'investissement. Par ailleurs, des programmes de financement complémentaires sont réalisés avec des programmes FEDER ou DIREN.</p> <p><b>Budget DER/ONCFS</b> : Convention de recherche = 38.612 euros ; personnels temporaires et boursiers = 10.056 euros total DER 48.168 euros.</p>

<p><b>16). <u>Acquis techniques</u></b></p>	<p>Les recherches ont permis la création d'un groupe de travail associant la profession agricole, les collectivités territoriales, les propriétaires et les gestionnaires, chargé de rédiger un cahier des charges de la gestion des « mizottes ». Sont testées diverses mesures de contrôle de la végétation, indépendantes ou associées) (fauche, broyage, débroussailleuse,...).</p> <p>Contribution à l'élaboration d'un CTE type pour les « mizottes » et pour la préservation des prairies permanentes du marais.</p> <p>Avec le CELRL et la CA de Vendée, il est recherché des solutions d'équilibre écologique et socio-économique sur le marais entre élevage en prairie naturelle, valorisation par la faune, accueil du public.</p>
<p><b>17°) <u>Problématique</u></b></p>	<p>Dans les années 80, près de 80.000 anatidés hivernaient dans le Marais poitevin, actuellement plus de 20.000. La cause de ce déclin semble liée à la disparition des prairies humides du Marais Poitevin.( Source CNRS). Les grandes réserves du DPM sont essentielles en cas de vague de froid (+10.000 canards de surface en hiver 2002/2003)</p> <p>L'amélioration des habitats, et notamment des capacités trophiques, puis la gestion des activités humaines qui en conditionnent le développement et l'accessibilité, sont les deux pôles essentiels d'activités</p> <p>L'ONCFS apporte son appui au CELRL et à la Chambre d'Agriculture de Vendée pour la mise au point d'un plan de gestion concertée et l'installation d'un ou de deux jeunes exploitants sur la propriété de la « Prée Mizottière »</p>

<b><u>RESERVE NATIONALE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE DES BAUGES</u></b>											
<b>1°) <u>Identité :</u></b>	<p style="text-align: center;"><b><u>Région</u></b> RHONE-ALPES.  <b><u>Départements</u></b> de SAVOIE et de HAUTE-SAVOIE,  <b><u>Situation</u></b> : Massif préalpin des Bauges ; secteur des Hautes Bauges.            Sud d'Annecy (74), Est de Chambéry (73).  <b><u>Surface</u></b> : 5205 Ha ; 2/3 en Savoie, 1/3 en Haute Savoie.  <i>« cœur de nature du Parc Naturel Régional du massif des Bauges »</i>            UNITE DE GESTION CYNEGETIQUE DE 16.000 ha  <b><u>Bureaux de la réserve</u></b> : Maison de la faune et de la flore, avec trois bureaux (1 ONCFS, 1 ONF, 1 PNR, plus des chambres d'hébergement des stagiaires, et un appartement loué par le directeur-adjoint de la réserve).</p>										
<b>2°) <u>Histoire et textes fondateurs :</u></b>	<p>Réserve créée en 1913 pour la protection de la faune de montagne, prise en charge par le Conseil Supérieur de la Chasse en 1953. Elle est érigée en Réserve Nationale de Chasse par arrêté du Ministre de l'agriculture du 30 mars 1955.</p> <p>L'arrêté ministériel (MATE) du 6 janvier 1995 lui confère le <b><u>statut de Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage</u></b> ; la composition du comité directeur a été revue par l'arrêté du 25 mai 1998. Le 8 octobre 2003, le Préfet de la Savoie propose un nouvel arrêté ministériel (MEDD) pour actualiser les objectifs, instituer la coopération entre ONCFS, ONF et PNR des Bauges, et modifier encore une fois la composition du comité directeur.</p>										
<b>3). <u>Objectifs initiaux :</u></b>	<p>a). A la création : développement de la population de chamois sur les hautes Bauges, acclimater le mouflon de Corse, permettre des reprises d'animaux vivants pour le repeuplement des autres massifs montagneux.</p> <p>b). A compter de 1974, y réaliser des études et recherches sur Chamois, mouflon, tétras-lyre.</p> <p>c). Depuis 1982, exploitation cynégétique coordonnée à l'échelle de l'unité de gestion (réserve + territoire du GIC) dans une perspective de maintien de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.</p>										
<b>4°) <u>Statut foncier actuel :</u></b>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Forêt domaniale</td> <td style="text-align: right;">71,9 %</td> </tr> <tr> <td>Propriété ONCFS</td> <td style="text-align: right;">13,5 %</td> </tr> <tr> <td>Terrains privés</td> <td style="text-align: right;">11,9 %</td> </tr> <tr> <td>Forêt départementale</td> <td style="text-align: right;">2,4 %</td> </tr> <tr> <td>Commune de Seythenex en Haute Savoie</td> <td style="text-align: right;">0,3 %</td> </tr> </table>	Forêt domaniale	71,9 %	Propriété ONCFS	13,5 %	Terrains privés	11,9 %	Forêt départementale	2,4 %	Commune de Seythenex en Haute Savoie	0,3 %
Forêt domaniale	71,9 %										
Propriété ONCFS	13,5 %										
Terrains privés	11,9 %										
Forêt départementale	2,4 %										
Commune de Seythenex en Haute Savoie	0,3 %										

<p><b>5°) <u>Partenariat pour la gestion</u> :</b></p>	<p>ONF et PNR des BAUGES Création en 1982 d'un groupement d'intérêt cynégétique (GIC) regroupant les 750 chasseurs des 23 sociétés de chasse périphériques (dominantes ACCA).</p>
<p><b>6°) <u>Convention de gestion</u> :</b></p>	<p>Convention-cadre + convention particulière ONF/ONC du 18 mai 1992 et 12 mai 1998. Accord passé entre l'ONC et le PNR du Massif des Bauges pour le balisage des sentiers, la réalisation et la gestion de la « maison de la faune et de la flore » d'Ecole en Bauges, et d'autres missions de gestion. Nouvelle convention de gestion en cours car le PNR demande depuis 2002 à devenir co-gestionnaire de la réserve.</p>
<p><b>7°) <u>Comité consultatif de gestion</u> :</b></p>	<p>Comité directeur fixé par arrêté ministériel du 25 mai 1998.</p>
<p><b>8°) <u>Autres dispositifs de protection</u> :</b></p>	<p>Réserves Biologiques Domaniales de la Combe d'Ire (74) 116,42 ha et du haut Chéran (73) –540ha- Arrêté ministériel du 16/06/87, 4 zones sur lesquelles sont définies des mesures de réglementation de la pénétration (presque 20%)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Montagne de Curtillet (73) 332 Ha</li> <li>❖ Montagne de la Coche (73) 257 ha</li> <li>❖ Forêt départementale de Coutarse (73) 132 ha</li> <li>❖ Montagne de la Lanche (73) 182 ha</li> </ul>
<p><b>9°) <u>Plans de gestion</u> :</b></p>	<p>Plan de gestion cynégétique et sylvicole de janvier 1993 pour la période 1991/2002 – En cours de renouvellement <b>Chamois</b> : population que l'on souhaite voire progresser, avec une meilleure répartition spatiale. <b>Mouflons</b> : population fluctuante, que l'on veut remonter. <b>Chevreuil</b> : colonisation naturelle d'une espèce qui étend son aire de répartition en altitude. <b>Sanglier</b> : espèce encore peu abondante en haute montagne, susceptible de faire des dégâts aux alpages. <b>Cerf</b> : lâché au Semnoz en 1970, à la pointe nord du massif, il s'étend progressivement aujourd'hui et rentre dans la réserve. <b>Plan de prélèvement en réserve</b> : en 2002/2003, 160 chamois, 20 mouflons, 40 chevreuils, 2 cerfs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Stages de formation : 60 places par an : 50 pour tir à la carabine et 10 à l'arc.</li> <li>❖ Tirs GIC en réserve : 15 jours de tir pour 200 chasseurs <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Chasses privées (20 bracelets)</li> <li>❖ Tirs à des fins scientifiques.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>10). <u>Objectifs actuels, à confirmer dans un nouveau</u></b></p>	<p><b><u>Objectifs fauniques</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Maintien de la diversité de la faune et de ses habitats par une gestion intégrée des espaces forestiers et pastoraux .</li> </ul>

<p><b><u>plan de gestion.</u></b></p>	<p>augmentation de la population de chamois (y compris amélioration de leur répartition spatiale), augmentation de la population de mouflon, laisser les populations de chevreuil et de cerf se développer, maîtrise du sanglier.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Réalisation d'études scientifiques et techniques sur la faune sauvage, ses habitats et ses relations avec les activités humaines</li> <li>❖ Mise au point d'outils vulgarisables de gestion des espèces chassables d'ongulés et de gestion sylvicole et pastorale des habitats des principales espèces présentes <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Formation et information.</li> </ul> </li> </ul> <p><b><u>Objectifs sylvicoles :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Protection des milieux à faibles enjeux sylvicoles (forêts de ravins, forêts alluviales)</li> <li>❖ Maintien d'une diversité de traitement de l'habitat le plus représenté</li> <li>❖ Prise en compte des exigences des espèces à fort enjeu patrimonial (Rosalie des alpes, Pics forestiers, chouettes, hiboux) en particulier dans les zones où la protection de la biodiversité est affichée comme prioritaire.</li> </ul> <p><b><u>Objectifs de gestion durable des espèces et des habitats d'intérêt patrimonial</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Gestion agri-environnementale des espaces pastoraux.</li> <li>❖ Gestion des équilibres entre sports de nature et protection du patrimoine naturel <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Gestion d'espèces remarquables.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b><u>11°) Programme de recherche :</u></b>  <b><u>Echéance à court terme</u></b>  <b><u>Echéance à long terme</u></b>  <b><u>Partenaires utilisateurs des résultats.</u></b></p>	<p><b><u>PROGRAMME HERBIVORIE :</u></b></p> <p><b><u>Objet du programme :</u></b> Peuplements d'ongulés sauvages et domestiques et activités humaines en moyenne montagne : conséquences sur la dynamique des paysages et de la diversité végétale (fonctionnement des peuplements mixtes, effets des herbivores sur la dynamique de la végétation et le fonctionnement des écosystèmes, impact des herbivores sur la végétation ligneuse, diversité des activités humaines et effets sur le fonctionnement du système).</p> <p><b><u>Partenariat scientifique :</u></b> ONCFS, CNRS, INRA, Universités, CEMAGREF, ONF, PNR</p> <p><b><u>Applications attendues :</u></b> règles de gestion d'une population d'ongulés à l'échelle d'un massif (gestion en GIC) par valorisation des résultats déjà obtenus dans le cadre de l'étude sur la dynamique de population du chamois, puis dans le contexte d'une coexistence de plusieurs espèces herbivores.</p> <p>Suivi sanitaire des populations sauvages et domestiques ; conseils de gestion sanitaire des troupeaux avant montée en alpage.</p> <p><b><u>Public cible :</u></b> chasseurs du GIC, organisations cynégétiques, éleveurs,</p> <p><b><u>PROGRAMME SUR L'IMPACT DES GRANDS PREDATEURS SUR LA DYNAMIQUE DES POPULATIONS D'ONGULES</u></b></p>

	<p style="text-align: center;"><b><u>SAUVAGES.</u></b></p> <p><b><u>Objet du programme</u></b> : Valorisation des connaissances acquises sur la biologie des populations des proies potentielles du loup. Comparaison entre un site déjà occupé par le loup (Mercantour) et ce site des Bauges qui devrait être prochainement colonisé (forte présence du loup en basse Maurienne).</p> <p><b><u>Partenariat scientifique</u></b> : Parc National du Mercantour, CNRS</p> <p><b><u>Applications attendues</u></b> : connaissance des impacts réels sur la faune sauvage</p> <p><b><u>Public cible</u></b> : défenseurs de l'environnement, administrations en charge de la gestion du loup.</p> <p style="text-align: center;"><b><u>PROGRAMME SUIVI PATRIMONIAL ET ETUDES SUR L'ÉCOLOGIE DU TETRAS LYRE.</u></b></p> <p><b><u>Objet du programme</u></b> : gestion expérimentale des habitats, mise au point de méthodes pour la gestion de milieux favorables à l'espèce.</p> <p><b><u>Partenariat scientifique</u></b> : O.G.M.</p> <p><b><u>Applications attendues</u></b> : territoire de référence pour l'Observatoire des galliformes de montagne ; tests de nouveaux outils pour l'entretien des pelouses d'altitude (ouverture des aulnaies et pâturage équin) ; plan de gestion des galliformes de montagne.</p> <p><b><u>Public cible</u></b> : milieux cynégétiques et pastoraux prescripteurs agri-environnement</p>										
<b>12). <u>Formation</u></b>	Formation cynégétique à la gestion raisonnée. Stages de terrain destinés aux étudiants de l'enseignement supérieur intégrés dans les programmes de formation initiale.										
<b>13). <u>Contribution à la politique communautaire et nationale de protection des habitats</u></b>	Contribution au réseau NATURA 2000 Z.P.S. (A.M. du 23.12.03)										
<b>14°) <u>Bilan activité</u> :</b>	Annuel – Présenté chaque année devant le Comité Directeur à la Préfecture de Chambéry (73)										
<b>15°) <u>Ressources humaines utilisées</u> :</b>	<b>ONCFS</b> : 1,5 technicien + 1 garde national + 1 équivalent garde national + ¼ ouvrier <b>ONF</b> : 1 agent <b>PNR</b> : 1 technicien + 1 apprenti.										
<b>16°) <u>Bilan financier</u> :</b>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td><b>ONF</b> : Dépenses : Frais de personnels (temps affecté à RNB)</td> <td style="text-align: right;"><b>75000</b></td> </tr> <tr> <td>Manque à gagner par non-location du droit de chasse (valeur moyenne des lots du département)</td> <td style="text-align: right;"><b>55000</b></td> </tr> <tr> <td>Dépenses directes :</td> <td style="text-align: right;"><b>35000</b></td> </tr> <tr> <td>Recettes : recettes liées à la chasse.</td> <td style="text-align: right;"><b>50000</b></td> </tr> <tr> <td>Résultat : déficit (y.c. manque à gagner)</td> <td style="text-align: right;"><b>115000</b></td> </tr> </table>	<b>ONF</b> : Dépenses : Frais de personnels (temps affecté à RNB)	<b>75000</b>	Manque à gagner par non-location du droit de chasse (valeur moyenne des lots du département)	<b>55000</b>	Dépenses directes :	<b>35000</b>	Recettes : recettes liées à la chasse.	<b>50000</b>	Résultat : déficit (y.c. manque à gagner)	<b>115000</b>
<b>ONF</b> : Dépenses : Frais de personnels (temps affecté à RNB)	<b>75000</b>										
Manque à gagner par non-location du droit de chasse (valeur moyenne des lots du département)	<b>55000</b>										
Dépenses directes :	<b>35000</b>										
Recettes : recettes liées à la chasse.	<b>50000</b>										
Résultat : déficit (y.c. manque à gagner)	<b>115000</b>										





population de tétras-lyre démontre que malgré l'interdiction de tir, celle-ci ne cesse de régresser lentement, en raison principalement de la fermeture du milieu par suite de la régression de la pression pastorale. Cette population demeure cependant la plus importante de l'ensemble de ce massif préalpin.

❖ Réalisation d'études scientifiques et techniques : très nombreuses publications (le bilan des acquis est reporté en annexe) :

- Mise au point de nouvelles méthodes de suivi par bio-indicateurs.
- Définition précise des règles de gestion d'une population de chamois à l'échelle d'un massif
- Mise en évidence que la faune sauvage n'est pas réservoir d'agents pathogènes pour les troupeaux domestiques, mais qu'elle souffre, a contrario du mauvais état sanitaire des animaux mis en alpage.
- Bien que le sapin soit l'espèce la plus sensible, sa régénération ne semble pas compromise par les ongulés en présence, aux effectifs constatés ; il a été prouvé l'importance majeure de la gestion sylvicole.
- Bonne connaissance aujourd'hui du fonctionnement démographique et spatial d'une population de chamois.

❖ Réalisation d'un modèle de gestion sylvo-cynégétique d'une population et du massif qu'elle occupe. Les Présidents de FDC des Alpes du Nord considèrent que c'est grâce à la RNCFS des Bauges que l'on a pu mettre en application généralisée le plan de chasse chamois. La gestion du chamois y est considérée comme un excellent modèle expérimental.

❖ Formation des personnels et vulgarisation. La RNB a d'abord servi à la formation des personnels ONCFS et ONF, puis à celle des chasseurs du GIC. Le résultat c'est qu'il y a parmi les chasseurs du GIC des chasseurs très expérimentés qui peuvent devenir des « accompagnateurs ». Elle est aujourd'hui axée sur la formation des nouveaux chasseurs, et des chasseurs français ou étrangers désirant s'initier à la gestion raisonnée du grand gibier de montagne.

❖ Information du public : Il existe des brochures et plaquettes sur la réserve. Les travaux d'études et recherche font l'objet de publications dans les revues de l'ONCFS, sous la coordination du CNERA faune de montagne ou de l'Observatoire des Galliformes de montagne. La plus belle réalisation concerne la « Maison de la faune et de la flore » qui accueille chaque année 10.000 visiteurs, dans un centre à la muséographie remarquable par son modernisme et son aspect pédagogique (coût de la muséographie: 1.500.000 F).

**Evaluation des résultats sur les objectifs sylvicoles :**

❖ Protection des milieux de faibles enjeux sylvicoles (forêts de ravins, forêts alluviales). Absence d'exploitation

❖ Maintien de la diversité de végétation dans l'habitat le plus représenté (hêtraie-sapinière à orge d'Europe). L'ONF v

	<p>pratique une gestion par traitement en futaie jardinée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <u>Prise en compte des exigences des espèces à fort enjeu patrimonial.</u> (Rosalie des alpes, Pics forestiers, chouettes, hiboux) en particulier dans les zones où la protection de la biodiversité est affichée comme prioritaire (RBDI).</li> </ul> <p><b><u>Objectifs de gestion durable des espèces et des habitats d'intérêt patrimonial</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <u>Gestion agri-environnementale expérimentale des espaces pastoraux..</u> Un programme agri-environnemental expérimental a pu être monté sur la RNB, avec l'appui du Parc Naturel Régional et ses partenaires pastoraux.</li> <li>❖ <u>Gestion des équilibres entre sports de nature et protection du patrimoine naturel</u></li> <li>❖ <u>Programme en faveur des espèces animales non cynégétiques ;</u> c'est le cas du Cincle plongeur.</li> </ul>
<p><b><u>19°)documents audio-vidéo disponibles pour la communication</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <u>Film en cassette « les bauges au fil des pas ».</u> Réalisé par le PNR avec l'appui technique de l'ONCFS et de l'ONF. Excellent document de grande vulgarisation.</li> </ul>

<b>RESERVE NATIONALE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE DU CAROUX-ESPINOUSE</b>	
<b>1°) <u>Identité</u></b>	<p style="text-align: center;"><b>Région</b> LANGUEDOC-ROUSSILLON <b>Département</b> de l'Hérault ;</p> <p><b>Situation</b> : Massif de l'Espinouse, premier contrefort du massif central limite de partage des eaux entre l'atlantique et la méditerranée ouest de Montpellier (34) Nord de Béziers</p> <p style="text-align: center;"><b>Surface</b> : 1724 ha, Partie est du parc naturel régional du Haut Languedoc <i>« Pôle d'excellence du mouflon hors CORSE »</i> <i>« De la gestion d'une espèce emblématique à une expérience territorialisée de développement durable. »</i></p>
<b>2°) <u>Histoire et textes fondateurs</u></b>	<p>Créée en 1956 par l'administration des eaux et forêts, le CSC, la Fédération départementale des chasseurs de l'Hérault et la société de protection de la nature du Languedoc-Roussillon. Elle évolue en réserve nationale de chasse et de faune sauvage du Caroux-Espinouse (arrêté ministériel du 16 avril 1999). Fréquentation du public limitée aux sentiers balisés et à une zone de 96ha.</p>
<b>3°) <u>Statut foncier actuel</u></b>	Forêt domaniale
<b>4°) <u>Partenariat pour la gestion</u></b>	<p>ONF/FDC de l'Hérault. Création en 1982 d'un groupement environnemental et cynégétique du Caroux-Espinouse GIEC regroupant sur 30 000 ha 14 sociétés de chasse périphériques, 12 mairies, l'ONCFS, l'ONF (5000 ha de domaniale comprenant les 1724 ha de la réserve)</p>
<b>5°) <u>Convention de gestion</u></b>	<p>Conventions ONF/ONC du 18 mai 1992 et 12 mai 1998. Nouvelle convention de gestion en cours d'élaboration. Convention de partenariat entre ONCFS et GIEC (1999-2003).</p>
<b>6°) <u>Comité consultatif de gestion</u></b>	Comité directeur (arrêté ministériel du 25 mai 1998)
<b>7°) <u>Autres dispositifs de protection</u></b>	<p>Un DOCOB NATURA 2000 est en cours d'élaboration (échéance fin 2004) sur un territoire regroupant les périmètres de la RNCFS, de la Peyroutarié, et des tourbières voisines. Espaces classés en complément en RBD et APB.</p>

<p><b>8°) <u>Ancien plan de gestion :</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Maintenir la diversité de sa flore et de sa faune sauvages par la gestion intégrée des espaces agricoles pastoraux ou sylvestres.</li> <li>❖ Participation à l'élaboration d'un modèle de gestion de la faune sauvage sur la réserve et les territoires périphériques.</li> <li>❖ Mouflon : créer une nouvelle population d'ongulé sur le massif. Régulation par capture d'animaux vivants pour acclimatation dans d'autres massifs. Tirs d'élimination pour conservation des caractères génétiques ; pas de tir de régulation depuis 1985.</li> </ul>
<p><b>9°) <u>Evaluation des résultats par rapport aux objectifs initiaux :</u></b></p> <p>Cf : liste des publications en annexe n°1.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b><u>Constitution d'une population de mouflons</u></b> : 19 mouflons ont été introduits dans le massif de 1956 à 1960. Population actuelle estimée à près de 1500 animaux répartis sur 17 000 ha (250 à 300 mouflons prélevés/an). C'est actuellement la plus importante population de France.</li> <li>❖ <b><u>Capture d'animaux vivants pour repeuplement</u></b> (dans la réserve) : 368 mouflons de 1974 à 1990.</li> <li>❖ <b><u>Tirs sélectifs et de régulation</u></b> : 297 mouflons de 1974 à 1985.</li> <li>❖ <b><u>Tirs scientifiques</u></b> = 8 mouflons</li> <li>❖ <b><u>Gestion des milieux</u></b> Ouverture du milieu par gyrobroyage, brûlage dirigé, diversification des ressources trophiques par des cultures faunistiques et plantations d'arbustes à baies</li> </ul> <p>La réalisation d'un programme life de 1998 à 2001 a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de tester l'impact du pastoralisme sur le processus de fermeture des milieux .</li> <li>- de définir des méthodologies économiquement viables pérennes et exportables.</li> <li>- de permettre l'installation d'un jeune agriculteur sur le massif, 3 sites inclus sur le territoire de la réserve (70 ha environ) ont été concédés à l'éleveur plus une extension de 25 ha hors réserve.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b><u>Réalisation d'études scientifiques et techniques sur l'espèce et ses habitats.</u></b>  Nombreuses publications sur le mouflon et autres espèces animales : 20 articles scientifiques, 28 articles techniques, 23 communications dans des colloques internationaux et 8 mémoires d'étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle.. Informations sur les problèmes posés par la fréquentation. :</li> <li>❖ <b><u>Acquis :</u></b>  Méthodes de suivi de l'évolution des populations (IKA, IAA, IPA)  Mise au point de bio-indicateurs  Descriptif de la pression touristique  Impact faible du dérangement touristique ; lien avec le mode de chasse à l'approche. Impact plus important dès qu'il y a des chiens. Impact négatif des chercheurs de champignons. Mise au point d'un modèle de développement éco-touristique.  Mise au point d'une méthode d'entretien et de reconquête des</li> </ul>

	<p>espaces ouverts par le pastoralisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>Formation des personnels et vulgarisation.</b> Plaquettes et brochures ;; 42 stagiaires accueillis à Fagairrolles entre 1999 &amp; 2003.</li> <li>❖ <b>Information du public :</b> plaquettes et centre de découverte de Fagairrolles. Création d'un pôle scientifique, avec une bibliothèque scientifique et technique. Articles et émissions télé. Participation à l'information sur les méthodes de gestion dans les lettres de différents réseaux.</li> </ul>
<p><b>10°) Objectifs actuels, à confirmer dans un nouveau plan de gestion.</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Objectifs fauniques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Maintien de la diversité de la faune et de ses habitats par une gestion intégrée des espaces forestiers et pastoraux.</li> <li>❖ Réalisation d'études scientifiques et techniques sur le mouflon, ses habitats et ses relations avec les activités humaines.</li> <li>❖ Formation et information.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Objectifs sylvicoles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Zone de plateau : sylviculture dynamique dans les peuplements en mélange de sapin, hêtre, pin.</li> <li>❖ Sur les versants abrupts et zones rocheuses : hêtraie en lambeaux et landes à genêts évoluant sans intervention humaine marquée pour contribuer au maintien de la biodiversité.</li> </ul> <p><b>Objectifs de gestion durable des habitats d'intérêt patrimonial</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Gestion agri-environnementale des espaces pastoraux.</li> <li>❖ Gestion des équilibres entre sports de nature et protection du patrimoine naturel.</li> </ul>
<p><b>11°) Programme de recherche : échéance à court terme : à long terme : partenaires utilisateurs des résultats.</b></p> <p><b>Confer annexe n°3</b></p>	<p><i>Question 1. : à quelles échelles spatiales gérer les populations de mouflon dans un système multi-usage (cynégétique, forestier, pastoral, touristique) ?</i></p> <p><i>Question 2. Quels prélèvements à réaliser pour une gestion durable des populations de mouflon ?</i></p> <p><i>Question 3 : quels aménagements de l'habitat sont favorables à une gestion durable des populations de mouflon ?</i></p> <p><i>Question 4 : quel type de suivi des populations mettre en place pour une gestion durable des populations de mouflon ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Etude des relations entre sous-populations et structure de l'habitat.</li> <li>❖ Etude des paramètres démographiques et de la dynamique spatiale du mouflon : analyse des prélèvements, du succès de la reproduction, des taux de survie ; taux de dispersion et densité-dépendance. Conséquences d'une structure en sous-populations.</li> <li>❖ Mise au point de méthodes de suivi de la population de mouflons (IPA, IKA, dénombrements hélicoptère, mesures bio métriques).</li> <li>❖ Etude du rôle de la réserve par rapport aux populations environnantes.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Suivi de la qualité du régime alimentaire</li> <li>❖ Suivi sanitaire de la population ; impact des infections virales, bactériennes et parasitaires sur la dynamique des populations et lien avec les activités pastorales..</li> <li>❖ Etude comparative de méthodes d'amélioration de l'habitat : gyrobroyage, brûlage dirigé, pastoralisme.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Partenaires utilisateurs des résultats :</u></b></p> <p>GIEC du Caroux-Espinouse, ,FDC 34, ONF, Chambre d'agriculture, Parc naturel du haut Languedoc .</p> <p style="text-align: center;"><b>PROGRAMME ONCFS &amp; GIEC :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de la gestion du domaine de la Peyrouitarié.</li> <li>- Relations faune et activités humaines sur le massif <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des habitats à l'échelle du massif <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecoconseil faune et habitats</li> </ul> </li> <li>- Suivi scientifique du patrimoine naturel.</li> </ul> </li> </ul>
<b>12 °) <u>Formation :</u></b>	Stage sur la gestion du mouflon et des milieux à l'attention des personnels techniques gestionnaires, du grand public et des scolaires .
<b>13°) <u>Contribution à la politique communautaire et nationale de protection des habitats.</u></b>	<p style="text-align: center;">Contribution au réseau NATURA 2000</p> <p style="text-align: center;"><b><u>OBJECTIFS :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Maintenir/restaurer les tourbières, landes et pelouses méditerranéennes.</li> <li>❖ Contribuer à la conservation d'espèces de la directive oiseaux.</li> <li>❖ Préserver les vieilles hêtraies favorables à de nombreuses espèces notamment la Rosalie des Alpes.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>MOYENS :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Coupes rases de résineux qui envahissent les tourbières avec enlèvement des produits, et exploitation par placeaux de la végétation arbustive des landes.</li> <li>❖ Maîtrise de la végétation par le pâturage (Konik Polski)</li> </ul>
<b>14°) <u>Ressources humaines :</u></b>	<p>1 technicien DRD/ONCFS (Ex Jean-Marc CUGNASSE) transféré à DR/RNCFS ; (SD 34 : 1 équivalent ATE)</p> <p>Thésard et stagiaires (ONCFS) pour un montant de 7.496 euros</p> <p>ONF : 1 agent à temps plein sur la réserve (Mr VAIRAC)</p> <p>Pour mémoire, par convention ONCFS/GIEC, 1 poste chargée d'études tourisme (Karine MARTINETTO) du 1/01/1999 au 31/12/2003., 1 technicienne en écotourisme (Catherine VUITON), du 1/01/1999 au 28/02/2003, 1 poste de technicien en écotourisme. (succession de 4 personnes)</p>
<b>15°) <u>Budget :</u></b>  <b>confer annexe 2</b>	<b>confer annexe 2</b>
<b>16°) <u>Cartographie existante :</u></b>	OUI Cartes de végétation. Cartes des voies de pénétration : routes, pistes forestières ,sentiers.

**17). Problématique**

- 1). La propriété ONCFS de « la Peyroutarié (117 ha), qui jouxte la RNCFS, est actuellement gérée en cohérence avec la RNCFS. L'unification souhaitable des statuts est à étudier en fonction du contenu de l'acte de donation.
- 2). Il est souhaitable que sur l'entité territoriale couverte par le GIEC, il y ait unicité des instances de concertation entre partenaires
- 3). Il y a lieu de repenser la collaboration avec le GIEC pour créer sur le Caroux un pôle scientifique centré sur la gestion de territoires montagneux en déprise intégrant la valorisation de la faune sauvage..



<b>RESERVE NATIONALE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE DE CHIZE</b>	
<p><b>1) <u>Identité, situation:</u></b></p> <p><i>Un outil de recherche exceptionnel, doublé d'une fonction pédagogique remarquable</i></p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Région</u></b> : POITOU-CHARENTES</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Département</u></b> : DEUX-SEVRES et CHARENTE-MARITIME</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Situation</u></b> : Au sud de NIORT.</p> <p>Partie sud du Massif domanial de Chizé, l'un des plus grands de la Région P.C.</p> <p><b><u>Surface</u></b> : 2572 Ha <u>clôturés</u> par du grillage (ancien camp militaire clôturé en 1952, abandonné par les américains en 1968). TSF chêne et charme au nord, futaie de hêtre au sud, sur sol calcaire, avec climat dominé par des étés secs.</p>
<p><b>2) <u>Statut foncier</u> :</b></p>	<p>Forêt domaniale (domaine privé de l'Etat)</p>
<p><b>3). <u>Texte fondateur</u></b></p>	<p>Première réserve créée en 1963, par convention entre les E&amp;F et le CSC. Arrêté ministériel du 23 novembre 1973, renouvelé en 1981. Reclassement en RNCFS « bloqué » au MEDD depuis août 1998</p>
<p><b>4) <u>Objectifs initiaux.</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capture de chevreuils pour le repeuplement.</li> <li>- Etudes sur la faune gibier : chevreuil,</li> </ul> <p>Programme de gestion sylvicole adaptée : expérimentations sur les types de sylviculture, le choix des essences, et les types de protection, la gestion des mares.</p>
<p><b>5). <u>Objectifs actuels</u></b></p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Objectifs fauniques</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>Priorité à la recherche</b></p> <p>Conservation de la biodiversité en écosystème forestier Utilisation de l'habitat par les ongulés et les oiseaux.</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Objectifs sylvicoles</u></b></p> <p><b>Objectif sylvicole principal : maintien ou restauration d'un écosystème forestier localement remarquable.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de la Hétraie, (en limite de son aire de répartition).</li> <li>- Conservation génétique d'espèces végétales (peuplements végétaux remarquables)</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Objectifs de gestion durable des habitats d'intérêt patrimonial</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>Objectifs de formation, éducation et sensibilisation</u></b></p>
<p><b>6) <u>Convention de gestion</u> :</b></p>	<p>Convention particulière ONF-ONC du 18 mai 1992, en application de la convention générale relative à la gestion des RNCFS instituées en domaniale du 2 octobre 1990.</p>
<p><b>7) <u>Partenaires</u> :</b></p>	<p>ONCFS, ONF, Centre d'Etudes Biologiques de Chizé, laboratoire de biométrie de l'université de Lyon (CNRS), Conseil Général des Deux Sèvres.</p>

	<p>L'ONCFS est membre du CA de la régie créée par le Conseil général 79 pour la gestion du ZOORAMA depuis juin 2003.  Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement en Poitou-Charentes et Observatoire Régional de l'Environnement en Poitou-Charentes.IFREET-ORE.  Centre d'Education à la Nature et à l'Ecologie Scientifique (CENES)  L'ONCFS est membre du GIP ECOFOR.</p>
<p><b>8) <u>Comité consultatif de gestion</u> :</b></p>	<p>Comité directeur fixé par arrêtés ministériels du 25 mars 1988 et du 8 décembre 1989</p>
<p><b>9) <u>Plan de gestion</u> :</b></p>	<p>Le plan de gestion a été adopté par le comité directeur du 2 juillet 1997 et s'applique à la période 1994-2003. Le plan de gestion a été approuvé le 31 mai 1999 par le CNCFS.</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Gestion faunique .</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>1) Historique</u></b></p> <p>La population chevreuil de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage de Chizé a été gérée par des captures aux filets depuis 1964 (12 à 15 journées réalisées chaque année). La surface traquée chaque année variait entre 50 et 60% de la surface totale. Ces traques mobilisaient environ 150 personnes par jour, essentiellement des bénévoles.</p> <p>Depuis 1978, début du programme de capture – marquage – recapture et de l'étude de dynamique de population, 5891 chevreuils ont été ainsi manipulés, dont une partie exportée pour repeuplement en France ou à l'étranger (Espagne, Portugal, Italie, Israël), une autre partie relâchée sur la réserve après marquage.</p> <p style="text-align: center;"><b><u>2) Gestion actuelle</u></b></p> <p><u>Actuellement, 280 chevreuils sont capturés chaque année dont 50 à 100 sont sortis de la réserve.</u></p> <p>Captures supplémentaires de 7 à 22 faons par an de 1995 à 2002.</p> <p><u>Plan de prélèvement annuel sangliers</u> : 100 en moyenne par an  <i>Sangliers repris vivants destinés aux élevages agréés et parcs de chasse.</i> De 30 (1999) à 75(2003) animaux par an.</p> <p><i>Tirs de sangliers</i> : gestion par l'ONF. De 40 (1998) à 5 (2001) animaux tués par an.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- battue de la réserve : collectivités, FDC, FRC, élus,...</li> <li>- battue pour le Sénat en 2001</li> <li>- battue jeunes chasseurs lauréats du permis de chasser, avec formation sécurité</li> <li>- battue archers, avec contribution de 50 euros (licence journalière)</li> <li>- battues en 2003/2004 avec contribution financière</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Gestion sylvicole :</u></b></p> <p>C'est l'ONF qui assure l'entretien des lignes de tir et layons.</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Gestion à des fins scientifiques :</u></b></p> <p>Refus de modifier profondément les fortes variations d'effectifs, pour permettre <i>de mettre au point des indicateurs populations/environnement..</i></p>

<p><b>10) <u>Autres dispositifs de protection :</u></b></p>	<p>Création d'une Réserve Biologique Domaniale Intégrale à l'étude. <b><u>Zonage NATURA 2000 en projet.</u></b></p>
<p><b>11°) <u>Programmes de recherche :</u></b></p> <p><b>Confer fiche en annexe n°1.</b></p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Cervidés - sanglier</u></b></p> <p>1). <u>2003-2005 : PROGRAMME GIP ECOFOR : Conséquences à moyen terme de la tempête Lothar (décembre 1999) sur les équilibres entre populations de chevreuils et forêts de plaine ? :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impacts à long terme de la tempête sur la dynamique des populations, notamment sur la qualité phénotypique des individus.</li> <li>- Modélisation de la dynamique de succession végétale après tempête, et impact du chevreuil sur cette dynamique</li> <li>- Modélisation de l'interaction entre populations de chevreuil et végétation.</li> </ul> <p>2). <u>COMMENT GERER UNE POPULATION DE CHEVREUIL ? :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude du fonctionnement démographique d'une population sur le long terme : dynamique des populations.</li> <li>- Méthodes de suivi des populations de chevreuils et validation des méthodes de suivi indiciaires.</li> </ul> <p>3). <u>COMMENT GERER L'HABITAT DU CHEVREUIL ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de l'habitat forestier par le chevreuil. Détermination des caractéristiques préférentielles des biotopes à chevreuils, valeurs alimentaires et valeurs refuge. Utilisation du GPS pour le suivi des animaux, tests de nouveaux matériels</li> <li>- Est-ce que la qualité des habitats influe sur les paramètres démographiques ?</li> <li>- Impact du chevreuil sur les essences forestières ?</li> <li>- Etude de la relation chevreuil-sylviculture : couplage des programmes entre Chizé et Trois-fontaines en faisant varier aménagement et gestion forestière d'une part, et effectifs d'autre part.</li> </ul> <p>4). <u>COMMENT GERER UNE POPULATION DE SANGLIER ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de l'espace clos de la réserve pour une estimation précise de l'accroissement annuel par marquage de marcassins</li> <li>- Tests de l'impact de différents modes de gestion quantitative et qualitative (en âge et sexe prélevés à la chasse ou capturés).</li> </ul> <hr style="width: 20%; margin: 10px auto;"/> <p><b>Echéances à court terme :</b> détermination de la variation spatio-temporelle des paramètres démographiques. Validation de nouveaux indices pour le suivi des populations.</p> <p><b>Echéances à long terme :</b> Rédaction de conseils de gestion et de fiches de protocoles pour la gestion des ongulés en milieu forestier</p> <p><b>Partenaires :</b> ONF, CNRS ; CEMAGREF, ECOFOR</p> <p><b>Utilisateurs :</b> Gestionnaires forestiers et cynégétiques</p>

	<p style="text-align: center;"><b><u>Avifaune migratrice terrestre</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>5) COMMENT AMELIORER L'HABITAT FORESTIER POUR LES COLOMBIDES ET TURDIDES ?</u></b></p> <p>Trois programmes nationaux sont déclinés sur le site de Chizé</p> <p><b>1 – Programme fonctionnement des populations colombidés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démographie de la tourterelle des bois en milieu forestier</li> <li>- Survie et dispersion des pigeons ramiers juvéniles en milieu forestier.</li> </ul> <p><b>2 – Programme « structure et fonctionnement des populations de grands turdidés » :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Origine des oiseaux, fidélité aux sites d'hivernage, taux de survie par espèce. (Mise en place d'une station de capture et baguage des grands turdidés)</li> </ul> <p><b>3 – Programme « suivi des populations et des paramètres démographiques de la Bécasse des bois en France (enquête du réseau Bécasse) » :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capture et baguage de bécasses en hiver.</li> <li>- <b>Echéances à court terme :</b> Acquisition de connaissance sur les besoins des colombidés en milieu forestier, comparaison avec d'autres sites et d'autres milieux.</li> <li>- <b>Echéance à long terme :</b> Rédaction de conseils de gestion des milieux forestiers respectueux de l'avifaune. Enrichissement de la base de données nationale pour le baguage des turdidés.</li> <li>- <b>Partenaires :</b> ONF, MNHN/CRBPO</li> <li>- <b>Utilisateurs :</b> Gestionnaires forestiers et cynégétiques</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>CNERA Petite faune sédentaire</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>Aménagements pour l'étude et la sauvegarde du lapin de garennes (à l'étude)</u></b></p>
<p><b>12) <u>Ressources humaines utilisées :</u></b></p>	<p><b>CNERA C-S :</b> 1 technicien (partiel), 1 ouvrier, 2 CES</p> <p><b>CNERA A.M. :</b> 1 ingénieur (partiel), 1 secrétaire (partiel), 1 ouvrier</p> <p><b>CNERA PFSP :</b> 1 technicien (partiel)</p> <p><b>ONF :</b> 1 technicien (partiel), 1 agent patrimonial (partiel)</p> <p><b>CEBC :</b> 1 thésard sur suivi GPS chevreuil, 1 agent (partiel)</p>
<p><b>13) <u>Bilan financier:</u></b></p> <p><b>(hors personnel permanent à temps complet ou partiel)</b></p>	<p><b>ONCFS :</b> Dépenses : Budget implantation et réserve UB 14 : <b>17 000</b></p> <p>Recettes : ventes chevreuils <b>13 850</b></p> <p>Ventes sangliers <b>7 987</b></p> <p>La RNCFS de CHIZE est la seule réserve gérée par l'ONF-ONCFS où il y a des recettes significatives de vente de gibier vivant.</p> <p>Etudes et recherches (Budget ONCFS. DER) :</p> <p>Investissement <b>34.067</b></p> <p>Conventions de travaux <b>42.612</b></p> <p>Personnels temporaires et boursiers <b>5.047</b></p> <p><b>TOTAL DER 81.726.</b></p> <p><b>ONF :</b> Dépenses : <b>27.500</b></p> <p>Recettes : <b>32.700</b></p> <p>De vente de bois</p>

	Rétrocession de l'ONCFS à l'ONF pour les animaux vivants exportés. 30% des recettes. CEBC : Budget indépendant, non analytique.
<b>14) <u>Cartographie existante :</u></b>	Cartes IGN 1/25000 , Cartes ONF 1/10000 <b><u>SIG. ONF complet (phyto., pédo. peuplements, travaux...)</u></b>
<b>15) <u>Bilan activité :</u></b>  <b><u>Bilan activité</u></b>  <b><u>(suite)</u></b>	<p>Ce territoire a permis, depuis la création de la réserve, la reprise pour le repeuplement de 4397 chevreuils et 270 sangliers.</p> <p>Comme le territoire de Trois-Fontaines (Marne), l'enclos de CHIZE est aujourd'hui une zone primordiale d'intérêt européen pour l'étude de la bio-démographie du chevreuil. (Vaste territoire enclos, sans échange avec l'extérieur ; 70% des chevreuils sont marqués)</p> <p>Validation des méthodes indiciaires de suivi (poids des jeunes, Indice kilométrique)</p> <p>La tempête de 1999 a accru les ressources disponibles pour le chevreuil dans les populations les moins productives fortement limitées par l'environnement (chênaie-charmaie de Chizé)</p> <p>La réserve close est un territoire d'exception pour mesurer l'impact des modes de chasse sur une population de sanglier dont la démographie est très variable. Une communication avec les territoires voisins annulerait complètement l'intérêt de ce site pour les études sur le sanglier.</p> <p>Le territoire a accueilli 17.000 scolaires. Avec le Zoorama, le CENES, l'IFREE-ORE, ce site constitue une tête de réseau en formation à l'environnement, dont les animateurs intègrent la place de la chasse. Il y est développé une formation pour la « rénovation de l'enseignement des sciences de la nature ». Un contrat est conclu avec l'IUFM. L'accent est mis non seulement sur la découverte intellectuelle mais aussi sur des activités sensorielles.</p>
<b>16) <u>Problématique</u></b>	<p><b><u>1). GROS PROBLEME DE REFECTION DE LA CLOTURE EN RAISON DES MULTIPLES BRECHES</u></b></p> <p>En 2004 ce seront 4 km sur lesquels les brèches auront été comblées.</p> <p><b><u>2). GESTION SYLVICOLE EN SOMMEIL AVEC LE PROJET DE CREATION D'UNE R.B.Intégrale</u></b></p>

## RESERVE NATIONALE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE DE LA PETITE PIERRE

<p><b>1°) <u>Identité :</u></b></p> <p><i>Territoire d'étude exceptionnel sur les relations CERF et sylviculture Un laboratoire grandeur nature</i></p>	<p><b><u>Région</u> :</b> ALSACE-LORRAINE  <b><u>Département</u> :</b> Bas-Rhin  Secteur des Vosges du Nord  Nord Ouest de STRASBOURG  <b><u>Surface</u> :</b> 2675 ha  Incluse dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Zone du  Programme « Man and Biospher » de l'UNESCO  « Une forêt pauvre, peu adaptée aux ongulés, qui peut être  <b>améliorée</b> »</p>
<p><b>2°) <u>Histoire et texte fondateurs :</u></b></p>	<p>Créée en 1952 sur une superficie de 6082 ha, pour favoriser  l'installation et le développement du cerf élaphe dans les Vosges du  Nord, et y effectuer des captures pour repeuplement d'autres  massifs.  4.288 ha en 1961, 2.925 en 1971, et 2678 en 1980 et 2675 en 1992.  A.M du 07.08.96 redéfinit les missions actuelles de la RNCFS</p>
<p><b>3.) <u>Objectifs initiaux</u></b></p>	<p><u>1952 – 1975</u> : Protection de la population de Cerf pour le  développement de l'espèce et exportation de reproducteurs  jusqu'en 1972.  <u>1976-1985</u> : Gestion des populations de cerf, chevreuil et sanglier.  Le renard, atteint par la rage en 1972, est non chassé. Nouvel  objectif de recherche et formation.  <u>1985 – 2003</u> : recherche, expérimentation, formation et protection</p>
<p><b>4°) <u>Statut foncier actuel :</u></b></p>	<p style="text-align: center;">Forêt domaniale</p>
<p><b>5°) <u>Partenariat pour la gestion :</u></b></p>	<p style="text-align: center;">ONF et ONCFS  Parc Naturel Régional des Vosges du Nord  Groupement des chasseurs locaux</p>
<p><b>6°) <u>Convention de gestion :</u></b></p>	<p style="text-align: center;">Convention particulière ONF/ONCFS du 18 mai 1992  Avenant du 15 janvier 1998</p>
<p><b>7°) <u>Comité consultatif de gestion :</u></b></p>	<p style="text-align: center;">Comité directeur fixé par arrêté ministériel du 7 août 1996</p>
<p><b>8°) <u>Autres dispositifs de protection :</u></b></p>	<p style="text-align: center;">Proposition au titre de NATURA 2000 en ZPS et ZSC  Inclus dans la réserve de biosphère de l'UNESCO « Vosges du  Nord »  A.P. de limitation de la fréquentation</p>

	<p>en cours de préparation pour la période 2003-2013 suspendu suite à la prolongation du bail pour une année  Prévision d'une Ecole de chasse sur 1518 ha  Licence simple sur 1185 ha  Enclave louée à part sur 81 ha</p>
<p>9°) <b>Plans de gestion :</b>  <b>(Pour mémoire document annexe 1)</b></p>	<p><b><u>Attributions 2002-2003</u> : Cerf : 1 C3 – 8 C1 – 24 B – 23 FC</b>  (minimum 38)  <b>Chevreuil : 20 BR – 40 CH (minimum 30)</b>  <b><u>Réalisations 2002-2003</u> : 6 C1 – 16 B – 18 FC – soit 40 cerfs au total</b>  18 BR – 29 CH soit 47 chevreuils au total  141 sangliers.  [2003-2004 : attributions : Minimum Cerf 38 – Chevreuil 48]</p> <p><b><u>objectif sylvicole : permettre la régénération naturelle</u></b></p>
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Réalisation d'un modèle de gestion globale de l'écosystème forestier</b>, notamment par la mise en œuvre d'opérations expérimentales d'aménagement de l'espace forestier prenant en compte l'existence des ongulés sauvages et les résultats des études menées sur ces espèces. Après une réduction de la population engagée dès 1984, adoption d'une sylviculture plus dynamique.</li> <li>2) <b>Réalisation d'études scientifiques et techniques sur la faune sauvage</b> (grand gibier)</li> <li>3) <b>Mise au point et vulgarisation d'outils de gestion</b> des espèces chassables et de leur habitat forestier</li> <li>4) <b>Protection d'espèces dont le statut est précaire</b> (faucon pèlerin, grand duc....) et amélioration des habitats qui leur sont favorables. Prise en compte du DOCOB NATURA 2000</li> <li>5) <b>Formation</b> des professionnels et des chasseurs. (création d'une école de chasse)</li> <li>6) <b>Information</b> du grand public et des scolaires à la flore et à la faune.</li> </ol>
<p>11°) <b><u>Programme de recherche :</u></b>  <b>Echéance à court terme</b></p> <p><b>Echéance à long terme</b></p> <p><b>Partenaires utilisateurs des résultats</b></p>	<p><b><u>Deux grands thèmes fédérateurs :</u></b></p> <p><b><u>Comment intégrer la présence de la grande faune dans la gestion multifonctionnelle et durable de la forêt ?</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Critères de sélection de l'habitat par le cerf et le chevreuil</li> <li>- Etude de l'alimentation des deux ongulés sympatriques</li> <li>- Mesure de l'impact des cervidés sur la régénération naturelle des essences sensibles</li> <li>- Expérimentation de techniques de gestion sylvicole permettant d'augmenter la capacité alimentaire et de réduire la sensibilité des peuplements en cours de renouvellement.</li> </ul>

<p>(pour mémoire documents annexe 2)</p>	<p><u>Comment gérer les populations de cervidés pour contrôler efficacement les effectifs et leur structure en âge et sexe.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement démographique de la population de la Petite Pierre ( fécondité des femelles, survie des deux sexes, émigration des jeunes mâles, organisation spatiale de la population)</li> <li>- Mise au point et test de bio-indicateurs de suivi de l'état d'équilibre entre population de cerf et milieu (indice nocturne, indice brame, masse corporelle et reproduction des jeunes femelles)</li> <li>- Evaluation de l'efficacité de divers modes de chasse.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>PARTENARIAT :</u></b> ONF – CNRS de Lyon – DDSV – PNR - FIR</p>																					
<p>12°) <b><u>Formation :</u></b></p>	<p>Formation cynégétique à la gestion raisonnée pour les deux établissements ONF – ONCFS Création d'une école de chasse en 2002 en partenariat avec l'ONF (gestionnaire principal)</p>																					
<p>13°) <b><u>Contribution à la politique communautaire et nationale de protection des habitats :</u></b></p>	<p>Contribution au réseau NATURA 2000</p>																					
<p>14°) <b><u>Bilan activité :</u></b></p>	<p>Présenté lors des comités directeurs (24.06.2002)</p>																					
<p>15°) <b><u>Ressources humaines utilisées :</u></b> (Pour mémoire document annexe 3)</p>	<p style="text-align: center;">ONF : A+ 14 (hj) A 30,5 (hj) B 40,5 (hj) C 230 (hj)</p> <p style="text-align: center;">ONCFS : A 45,5 (hj) B 192 (hj) C 97 (hj)</p>																					
<p>16°) <b><u>Budget :</u></b>(en euros)  (Pour mémoire document annexe 3)</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Investissement ONCFS (recherche): 3846 €</u></b></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;"><b><u>Personnel</u></b></th> </tr> <tr> <th style="text-align: left;"><u>Gestion courante :</u></th> <th style="text-align: left;"><u>Formation :</u></th> <th style="text-align: left;"><u>Recherche :</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ONCFS 40502 €</td> <td>ONCFS 10501 €</td> <td>ONCFS 102348 €</td> </tr> <tr> <td>ONF 106164 €</td> <td>ONF 5985,5 €</td> <td>ONF 11015 €</td> </tr> </tbody> </table> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;"><b><u>Dépenses hors personnel</u></b></th> </tr> <tr> <th style="text-align: left;"><u>Gestion courante :</u></th> <th style="text-align: left;"><u>Formation :</u></th> <th style="text-align: left;"><u>Recherche :</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ONCFS 2501 €</td> <td>ONCFS 296 €</td> <td>ONCFS 18373 €</td> </tr> </tbody> </table>	<b><u>Personnel</u></b>			<u>Gestion courante :</u>	<u>Formation :</u>	<u>Recherche :</u>	ONCFS 40502 €	ONCFS 10501 €	ONCFS 102348 €	ONF 106164 €	ONF 5985,5 €	ONF 11015 €	<b><u>Dépenses hors personnel</u></b>			<u>Gestion courante :</u>	<u>Formation :</u>	<u>Recherche :</u>	ONCFS 2501 €	ONCFS 296 €	ONCFS 18373 €
<b><u>Personnel</u></b>																						
<u>Gestion courante :</u>	<u>Formation :</u>	<u>Recherche :</u>																				
ONCFS 40502 €	ONCFS 10501 €	ONCFS 102348 €																				
ONF 106164 €	ONF 5985,5 €	ONF 11015 €																				
<b><u>Dépenses hors personnel</u></b>																						
<u>Gestion courante :</u>	<u>Formation :</u>	<u>Recherche :</u>																				
ONCFS 2501 €	ONCFS 296 €	ONCFS 18373 €																				





	<p>gaulis-perchis qui servent de refuge.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. C'est le chevreuil qui est le responsable majeur des aboutissements du sapin.</li> <li>3. Les résineux sont des aliments de disette.</li> <li>4. Un plant de sapin qui atteint 70-80 cm est hors d'atteinte de l'aboutissement.</li> </ol> <p>Formation des personnels et vulgarisation : 100 agents ONCFS Protection d'espèces menacées ( faucon pèlerin, grand duc)</p> <p>Information du public XXXXXXXX</p>
<p><b><u>19°) Documents audio vidéo disponibles pour la communication :</u></b></p>	<p>- <b><u>Plaquette ONF :</u></b> « pour un meilleur équilibre sylvo-cynégétique ».</p> <p>- Le modèle de la gestion globale de la Petite-Pierre. Publication de la synthèse des acquis scientifiques.</p>

**Pour mémoire Annexe 4 :**

**Coût des projets de recherche sur la RNCFS (Hors frais de personnel)**

## NOTES COMPLEMENTAIRES AUX FICHES SIGNALETIQUES.

### ANNEXE 2

#### BUDGET DE LA RESERVE DU CAROUX-ESPINOUSE

<b>ORGANISME</b>	<b>OBJET</b>	<b>Dépenses ou Recettes</b>	<b>NATURE</b>	<b>MONTANT (en euros)</b>
<b>ONCFS</b>	Gestion du territoire	Dépense	Fonctionnement	8.500
		Dépense	Personnel	?
		Dépense	Investissement	3.048
	Programme de recherche	Dépense	Personnels temporaires et boursiers	7.496
			Fonctionnement	
			❖ Convention recherche	4.376
			❖ Conventions travaux	11.278
			❖ Convention recherche sur « la Peyroutarié »	13.584
<b>ONF</b>	Gestion du territoire	Dépense	Fonctionnement	4.600
		Dépense	Personnel	35.000
<b>GIEC</b>		Dépense	Personnel scientifique et technique	42.231
			Fonctionnement du site de Fagairrolles	7.630
			Dépenses de formation	2.400
			Documentation	458
			Rétribution des 5 guides	26.000
			Aménagement du territoire de chasse	16.000
		Recette	Ventes de journées de chasse au mouflon	90.000
			Paiement des guides de chasse	26.000
			Conventions département/région	
<b>Secteur hôtellerie et restauration</b>		Recette	1.200 repas et 600 nuitées	54.000

MONTANT DES CONVENTIONS CONCLUES :

20.01.2004

## ANNEXE 3

### **Principaux acquis techniques et scientifiques des actions de recherche-développement menées par l'ONCFS sur la RNCFS du Caroux-Espinouse (1976-2003) et Programmes d'actions 2003-2006**

#### **Principaux acquis des actions de recherche**

Les principaux acquis des vingt dernières années (1983-2003) des actions de recherche-développement de l'ONCFS menés sur la RNCFS du Caroux-Espinouse concernent principalement le Mouflon méditerranéen. Quatre thèmes majeurs de la recherche appliquée ont été abordés : l'étude du fonctionnement démographique, spatial et social, méthodes de suivi quantitatif et qualitatif, l'impact des dérangements par les activités humaines et les modalités de gestion. Ces études ont permis de publier 20 articles scientifiques, 28 articles dans des revues techniques spécialisées, 23 présentations dans des colloques internationaux et 8 mémoires d'étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle (certaines références sont listées en annexe). Ces actions de recherche-développement ont toutes été menées dans le souci constant de répondre très concrètement aux problèmes courants rencontrés par les gestionnaires locaux, notamment les chasseurs et les forestiers, ou exprimés dans d'autres massifs. Ce territoire d'étude, ancré dans une forêt domaniale et doté d'un GIC dynamique, est actuellement le seul site français à avoir permis le développement et la poursuite de recherches techniques et scientifiques sur cette espèce.

#### Thème 1 – Etude du fonctionnement démographique, spatial et social

Depuis 1974, la réserve a acquis une très longue et exceptionnelle expérience en matière de captures et de marquage de mouflons. Dans un premier temps ces captures ont servi prioritairement au développement du mouflon en France en alimentant de multiples lâchers d'introductions. Puis ces captures ont permis de développer un programme de marquage individuel (visuel ou radio-téléométrique) d'animaux clairement identifiés, et d'âges connus, unique au Monde sur cette espèce. Les premiers résultats montrent que la survie chez les adultes est forte (supérieure à 90 %). Contrairement aux autres ongulés (sauf Bouquetin), il n'y a pas de différence entre les mâles et les femelles.

#### Thème 2 - Méthodes de suivi quantitatif et qualitatif

Les comptages par pointage-flash (ou approches et affûts combinés) réalisés sur ce territoire dès la fin des années 70 ont très vite ici montré leurs limites, surtout en raison de la complexité du relief et de l'importance du couvert végétal. Les résultats des méthodes de suivi par indices d'abondance développées sur le Caroux (Indices Ponctuels d'Abondance depuis 1989, Indice d'Abondance Aérien depuis 1994, et Indices Kilométriques depuis 2001) ont permis de mettre en évidence la baisse des effectifs suite à l'épidémie de kérato-conjonctivite de 1993

**La surveillance sanitaire et le suivi des causes de mortalité sont devenus au fil des années exemplaires au point d'accueillir en 2000 un programme de recherches national, soutenu par le Ministère de l'Environnement, intitulé « Etude des maladies abortives non réglementées chez les ongulés sauvages et domestiques des R.N.C.F.S. de montagne gérées par l'ONCFS », et mené en partie sur cet espace.**

### Thème 3 - Impacts des dérangements par les activités humaines

Cette problématique de recherche a été abordée dès 1992 sur ce territoire d'étude. Les principaux acquis de ces travaux montrent que l'occupation spatiale et temporelle des mouflons ne fait apparaître aucun évitement des secteurs à forte fréquentation touristique, en effet leur distance de fuite est significativement plus réduite sur les zones les plus fréquentées. Cependant la présence d'un chien est plus perturbante. De plus, l'impact du dérangement causé par les cueilleurs de champignons est fortement négatif car la zone de la réserve la plus parcourue par les ramasseurs n'est plus fréquentée à l'automne.

### Thème 4 - Modalités de gestion

Les résultats techniques et scientifiques des études réalisées ont permis d'élaborer au fil des ans tout un ensemble de recommandations pour la gestion locale du mouflon. Ces recommandations concernent aussi bien le rôle-clef de la définition des objectifs de gestion (effectif, distribution, qualité, réduction des dégâts) que le choix des modes de chasse et de prélèvements, ou la gestion des milieux et de la fréquentation humaine.

### Actions de recherche 2003-2006

La mise en place de schémas départementaux de gestion de la faune sauvage nécessite d'appréhender les mécanismes démographiques à la fois à des échelles fines, avec l'existence possible de sous-populations hétérogènes démographiquement, mais aussi à des échelles plus vastes. Identifier à quels niveaux de fonctionnement se déroulent les différents processus à même d'entraîner des variations démographiques est donc essentiel à la mise en place de ces plans de gestion et de conservation.

Répondre à ces besoins de gestion et de conservation des populations naturelles nécessite d'établir des modèles prédisant l'impact des modifications environnementales intervenant à différentes échelles sur la dynamique, la structure des populations et les risques de propagation de maladies entre les faunes domestiques et sauvages.

L'objectif des programmes de recherche de l'ONCFS est de construire un modèle du fonctionnement démographique de la population de mouflon du Caroux-Espinouse intégrant ses caractéristiques écologiques (e.g. système de reproduction, structure spatiale, âge, sexe et phénomène de senescence) afin de fournir des indications pour l'élaboration des objectifs et des modalités de gestion de cette population. Pour cela il faudra répondre aux questions suivantes.

<p><b>Question 1</b> : A quelles échelles spatiales gérer les populations de mouflon dans un système multi-usage (cynégétique, forestier, pastoral, touristique) ?</p>
--

Dans un premier temps nous allons déterminer à quelle échelle spatiale fonctionnent les populations de mouflon (grâce aux acquis du suivi à long terme de cette population), à partir d'informations sur les localisations individuelles, les flux géniques, l'hétérogénéité de l'habitat et les structures épidémiologiques.

Nous étudions pour cela :

- les relations entre la structure de l'habitat et l'existence de sous-populations, définies à partir des observations localisées d'individus marqués.
- les conséquences d'une structure en sous-populations sur les paramètres démographiques.

- le rôle de la réserve par rapport aux populations environnantes, par l'étude des structures spatiales géniques et des flux géniques.
- l'impact des infections virales, bactériennes et parasitaires sur la dynamique des populations sauvages en fonction de la présence/absence d'activités pastorales.

Dans un deuxième temps nous tenterons d'établir un modèle prédictif de la dynamique des populations prenant en compte les différentes échelles spatiales et les différents impératifs de gestion des espèces et des habitats.

**Question 2 :** Quels prélèvements réalisés (quantité, sexe, âge) pour une gestion durable des populations de mouflon ?

L'étude de la dynamique de la population de mouflon du Caroux et la compréhension des facteurs qui structurent les flux d'entrée et de sortie de cette population (succès de reproduction, densité-dépendance, taux de dispersion, survie, prélèvements) est fondamentale pour proposer un plan de prélèvement (quels individus prélever, de quel type, dans quelle condition, où et quand ?). En effet, les prélèvements actuels orientés sur les grands mâles semblent affecter la qualité de la population et ne sont donc pas satisfaisants.

**Question 3 :** Quels aménagements de l'habitat sont favorables pour une gestion durable des populations de mouflon ?

La fermeture du milieu par les végétaux ligneux au cours des 50 dernières années sur le Caroux est importante (le couvert est passé de 30 à 70 %). Ce phénomène peut être à l'origine : d'une baisse de qualité des animaux, une réorganisation spatiale et une augmentation des dégâts dans le vignoble en périphérie du massif.

Trois types d'aménagement vont être testés pour améliorer la qualité des habitats des mouflons: le pâturage ovin, les brûlages dirigés et les gyrobroysages.

Parallèlement, une méthode d'analyse du régime alimentaire (SPIR –Spectrographie dans le Proche Infra-Rouge- sur fèces) sera mise en oeuvre pour suivre et caractériser la qualité de celui-ci.

**Question 4 :** Quel type de suivi des populations mettre en place pour une gestion durable des populations de mouflon ?

Avec la fermeture des milieux, les méthodes testées actuellement : l'IPA (indice ponctuel d'abondance) et l'IAA (indice d'abondance aérien) montrent leurs limites. Les bioindicateurs sont en cours de test mais posent actuellement quelques problèmes d'application. Ils doivent être calibrés pour cette espèce (masse corporelle, longueur de corne, taux de fécondité selon l'âge des femelles, ...).

Le massif du Caroux-Espinouse réunit plusieurs caractéristiques essentielles pour la réalisation de programmes d'expérimentation: (1) la présence d'une population de mouflon en expansion ; (2) des activités de recherche organisées depuis 1983 sur le mouflon; (3) l'existence d'un GIEC et d'une Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage dans laquelle l'ONF et l'ONCFS, cogestionnaires, maîtrisent la gestion cynégétique et sylvicole; (4) l'existence d'un parc naturel régional travaillant au développement économique de la région;

(5) des activités sylvicoles (gestion de l'ONF); (6) des activités pastorales en cours d'expérimentation (bovins); le classement en site Natura 2000.

Daniel MAILLARD